

La déclaration fiscale «en ligne» pour 2003

BRUXELLES Alors qu'un colloque débute aujourd'hui sur le thème de la simplification fiscale, Alain Zenner, commissaire du gouvernement adjoint au ministre des Finances, a annoncé qu'en 2003, la déclaration à l'IPP (Impôt sur les personnes physiques) sera pré-remplie sur Internet pour 80% des contribuables.

Il y a un an, la simplification fiscale avait été érigée en thème prioritaire par le gouvernement, a d'abord rappelé Alain Zenner. Le commissaire du gouvernement a ainsi souligné qu'en 2003, 80% des contribuables disposeront de leur déclaration fiscale «en ligne». Le formulaire pré-rempli sera disponible sur

Internet, les particuliers devant alors en contrôler les données. Le ministère des Finances dispose en effet de la plupart des informations (salaire, revenu cadastral, ...) concernant les employés.

A l'heure actuelle, a en outre précisé Alain Zenner, la déclaration électronique à la TVA est déjà entrée dans sa phase opérationnelle après six mois de tests organisés par l'administration des Finances. Dès aujourd'hui, tous les opérateurs professionnels (bureaux comptables, fiduciaires,...) peuvent donc envoyer l'ensemble des déclarations dont ils ont la charge, a-t-il poursuivi. Et d'ajouter que dès le 10 février prochain, l'usage de cette déclaration électronique sera étendu à tous les assujettis à l'IPP.

Le colloque sur la simplification fiscale est organisé par l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés, en collaboration avec Alain Zenner. Il a lieu au palais des Congrès de Bruxelles.

Moins de tracasseries pour le contribuable

BRUXELLES Alain Zenner, commissaire du gouvernement adjoint au ministre des Finances, a plaidé pour un «changement de mentalité» de la part des fonctionnaires. Il veut ainsi mettre sur pied de nouvelles méthodes de taxation et de contrôle, censées être moins tracassières et plus équilibrées pour les contribuables. «l'administration fiscale doit réévaluer ses priorités pour aller à l'essentiel et s'attaquer à la grande fraude», a-t-il estimé. «Nous voulons plus qu'un changement, nous voulons un virage à 180 degrés», a-t-il ajouté. Et de conclure que «la taxation n'est pas une mission divine, une fin idéale qui justifierait tous les moyens. La mission du fisc n'est pas de taxer à tout prix, mais de prélever le juste impôt».